

# Conclusion

## Des femmes et des (r)évolutions

---

**Gaëlle GILLOT**

**Andrea MARTINEZ**

Un des moteurs des récentes révoltes et autres (r)évolutions de la région Afrique du Nord et Moyen-Orient (Anmo) a été et demeure la volonté d'accéder à une citoyenneté pleine et entière – ou du moins imaginée comme telle par des groupes aussi divers qu'hétérogènes, et à ce titre mus par une pluralité de projets politiques. Car nous avons vu que cette quête de citoyenneté recouvre une gamme de revendications variées, elles-mêmes indissociables des expériences de l'oppression des populations concernées. Ainsi, la première partie de l'ouvrage a permis d'étayer l'idée que ces soulèvements, populaires du seul fait de la présence massive des femmes, n'ont pas été nécessairement ou avant tout féministes, loin de là ! À l'instar du « Dégage ! » tunisien ou égyptien, ou encore du mouvement du 20 février au Maroc, les mobilisations en question s'expliquent d'abord par la précarité des conditions socio-économiques (pauvreté et chômage notamment) et politiques (absence de libertés publiques) de sujets qui, au motif d'un — ou du croisement de plusieurs — marqueur(s) identitaire(s) (sexe, classe, position sociale, ethnie, religion...), se voient privés de « l'égalité des statuts, des droits et des devoirs », mais aussi de « la participation et l'influence politiques », deux dimensions fondamentales de la citoyenneté inclusive (BIRTE, 2011 : 74).

Une autre explication veut que l'élément déterminant de ces forces mobilisatrices soit plutôt leur mutation en lutte pour la dignité. Dans cette optique, plus cet objectif à forte charge émo-tive est exacerbé, plus la mobilisation promet d'être large, car elle offre à tous et toutes la possibilité de se retrouver dans les

revendications (BÉCHIR AYARI, 2011). Dès lors que la dignité va de pair avec les idéaux démocratiques de liberté et d'égalité des droits, l'on ne s'étonnera pas de ce que les militantes féministes et les femmes « ordinaires » aient saisi l'occasion pour dénoncer les discriminations à leur égard, illustrant par l'énergie avec laquelle elles se jettent dans la bataille politique l'oppression sociale et le déficit d'égalité dont elles souffrent (SAYIGH, 1988). Pourtant, mis à part quelques avancées obtenues auprès de certains États (telle l'égalité inscrite dans la nouvelle Constitution du Maroc), les dénommées « révolutions arabes » n'ont pas tenu leurs promesses, encore moins celles d'un rééquilibrage des rapports de pouvoir entre hommes et femmes. De fait, même au moment fort des manifestations, ces révolutions sont restées généralement aveugles aux inégalités de genre et aux violences contre les femmes. Plus grave encore, plusieurs d'entre elles sont devenues le théâtre de violences sexuelles (y compris de viols collectifs) perpétrées en toute impunité. En témoignent les « textes cachés » ou « corps discours » de ces violences dont il est question dans la deuxième partie de l'ouvrage. Mais avant, il a semblé important de s'arrêter sur le phénomène d'instrumentalisation des femmes à l'œuvre dans les milieux laïcs autant que religieux, alors même que le fossé entre le droit à l'égalité et son application n'a cessé de croître.

À travers les différentes études de cas et réflexions théoriques s'est d'ailleurs imposée la conclusion que les réformes en cours se heurtent à des situations paradoxales : la dualité des normes juridiques – qui sont en partie d'inspiration religieuse – et des codes modernes de la famille, le caractère composite du droit positif (*Fiqh*, rites, droit coutumier et droit d'inspiration occidentale) ou encore le décalage entre les systèmes juridiques et la réalité sociale, qui entraînent un dualisme du statut légal des femmes selon que l'on se trouve dans la vie publique ou la vie privée. La plupart du temps reconnues formellement comme des citoyennes à part entière dans les Constitutions, les femmes se trouvent le plus souvent en situation d'infériorité juridique dans la famille, seul domaine du droit qui résiste à la sécularisation.

S'il semble que les rapports entre mouvements féministes laïcs et mouvements féministes religieux soient aujourd'hui plus apaisés, au point où les premiers intègrent de plus en plus les référents

des seconds à leur argumentaire, la présence au pouvoir de partis aux références religieuses dans un grand nombre de pays devrait interroger davantage la relation entre la démocratie et les femmes (Alami M'Chichi, Chafiq, El Bachiri). D'autant plus que, dans le contexte actuel de mondialisation, les régimes politiques de cette partie du monde tentent de donner des « gages » de bonne volonté aux bailleurs de fonds internationaux et à l'opinion internationale en modifiant certaines politiques publiques liées à des thèmes bien cotés sur le plan international. Ainsi, prendre en charge la question du statut des femmes, creuset de l'identitaire et au carrefour des « concepts sacrés et des angoisses profanes » (MERNISSI, 2010), permet aux États de se placer dans une rhétorique internationale sur les droits humains pour mieux se présenter comme des régimes « modernistes » (BEN NEFISSA, 2011 : 15). Cette même rhétorique fait de l'égalité hommes-femmes une condition *sine qua non* du développement et de la bonne marche des systèmes politiques et économiques, une condition sans cesse réaffirmée dans de nombreuses publications des institutions internationales (tel le Rapport de la Banque Mondiale 2012). Le lien n'est pas fortuit, d'autant qu'il est nourri par le discours désormais bien rodé du *gender mainstreaming* (DEGAVRE, 2011), censé être l'arme décisive de la lutte contre la pauvreté (PRÉVOST, 2011).

Le compte est pourtant loin d'être bon. Les inégalités persistent de façon criante à la fois dans la représentation politique, dans l'accès aux ressources, à un travail décent, et la pauvreté touche particulièrement les femmes des milieux populaires (urbains, semi-urbains ou ruraux) (GUÉTAT-BERNARD, 2014). Beaucoup de ces femmes, y compris dans les milieux illettrés, ne sont pas dupes que les décisions se prennent sans elles, ou en les excluant (par exemple, la loi présentée au Parlement marocain en novembre 2013 sur le harcèlement sexuel a été rédigée sans que les associations féministes de lutte contre le harcèlement soient consultées). Pourtant, contrairement à une vision orientaliste postcoloniale qui fait des femmes de cette région Afrique du Nord Moyen-Orient, des femmes recluses, victimes, opprimées, à libérer d'urgence, beaucoup d'entre elles s'organisent et résistent, et initient des changements à la faveur de mouvements sociaux ou non. Si le « printemps » n'a pas été particulièrement féministe, en y participant en masse, les femmes l'ont obligé à poser la question de leur citoyenneté afin que les

hommes ne soient pas les seuls bénéficiaires des potentielles avancées ; au quotidien, elles réinterprètent les traditions pour se créer des marges et des espaces de liberté, d'influence et de pouvoir, affirmant chaque jour leur place dans les espaces publics où elles ont toujours été présentes malgré les contraintes. Cette place se construit par des « petites transgressions » (GILLOT, 2005) qui leur permettent de gagner des espaces de liberté mais ne les excluent pas de leur groupe social ni de leur « communauté », les femmes se déplacent dans la ville, composent, négocient, résistent, s'autonomisent, déjouent les rapports de domination, expriment leur « désir de ville » (Saïdi-Sharouz) et ne sont pas prêtes à y renoncer, ainsi que le montrent les analyses d'Andrea Martinez, Gaëlle Gillot et Mina Saïdi en particulier. Elles refusent les violences au prix de leur vie, mettant en exergue le « texte caché » de leur résistance et mobilisant les opinions publiques nationales et internationales, comme le montre Naïma Chikhaoui. Elles prennent conscience des inégalités en se formant et en participant, nombreuses, à des ateliers participatifs comme ceux qu'organise l'ONG Quartiers du Monde, et travaillent au sein de leurs familles pour modifier l'ordre établi et devenir à leur échelle des citoyennes à part entière. En habitant les normes (MAHMOOD, 2005), elles les approprient à leur profit, comme le souligne Nora Semmoud pour le port du voile par exemple. Beaucoup prennent ainsi confiance en elles et, en devenant visibles, imposent doucement, quotidiennement, ou lors d'événements particuliers (manifestations du 8 mars par exemple), leur présence dans l'espace public tant politique qu'urbain, provoquant au moins une visibilité sociale à défaut parfois d'une reconnaissance. C'est ce que font les ouvrières du textile (le Maroc, la Tunisie, l'Algérie, l'Égypte ont tous connu des grèves longues et dures) lorsqu'elles provoquent la liquidation de leur usine par une grève illimitée pour des raisons de dignité des conditions de travail, alors qu'elles sont souvent considérées comme des victimes passives.

Mais toutes les femmes ne sont pas toujours prêtes à se lancer dans la bataille. D'ailleurs, les discriminations basées sur le genre sont rarement considérées comme prioritaires par rapport à la lutte pour l'indépendance (économique ou politique, ou d'ordre nationaliste) ou la démocratie idéale et « neutre » comme le rappelle Sonia Dayan Herzbrun dans son texte. Elles posent d'ailleurs

d'autres types de problèmes qui renvoient aux identités des pays de la région et à leurs référentiels culturels, à leurs relations avec l'idée de modernité, à l'Occident et à la place de la religion dans un droit de plus en plus séculier mais dans une société qui s'y réfère de plus en plus. Ainsi, il serait sans doute particulièrement riche d'explorer plus avant les liens paradoxaux entre le genre et la religion, le féminisme et la religion, comme le suggère Houria Alami M'Chichi en s'interrogeant sur le féminisme islamique, et la manière dont les deux s'interpellent, se croisent, se contredisent et se complètent dans un contexte de normes sociales jamais stable. Les régimes instrumentalisent généralement « la question des femmes » pour servir de multiples intérêts qui au final n'ont parfois que peu à voir avec les femmes elles-mêmes. En revanche, nous avons pu montrer ici que les femmes de la région MENA se mobilisent pour faire valoir leurs droits à une citoyenneté pleine et inclusive. Si, par ailleurs, leurs expériences d'émancipation à l'égard des diverses formes de tutelle patriarcale ou étatique varient selon les rapports sociaux de sexe, de classe et de religion notamment, toutes réclament une justice de genre pour tantôt accéder aux espaces urbains, tantôt lutter contre les violences à leur endroit ou encore obtenir leur juste part des ressources en matière d'héritage, de propriété, de garde d'enfants, ainsi que le contrôle de leur propre corps.

En effet, une dernière contribution importante de ce collectif de chercheuses et de militantes associatives est d'avoir établi les liens entre l'accès égalitaire à l'espace public et l'éradication de la violence fondée sur le genre. Au-delà de la remise en question générale du cadre patriarcal qui fonde la violence contre les femmes (modèle de la domination masculine et de la soumission féminine), cet ouvrage fait valoir que les violences à l'égard des femmes sont des limites essentielles à leur participation politique. Le cas de la Libye, décrit dans l'entretien de Zahra Langhi (Marine Casalis), militante féministe et démocratique, est particulièrement représentatif de cette question qui montre le décalage important entre la volonté d'intervention de la « communauté internationale » sur les violences domestiques et la réalité du terrain où la violence institutionnelle et publique générale représente une source majeure d'insécurité et de frein à l'accès des femmes à la chose publique.

La participation de militantes de terrain à cet ouvrage est aussi une démonstration de l'apport majeur et de l'ancrage fort dans les sociétés des ONG féministes dans les luttes pour la citoyenneté des femmes (soulignés par Francine Descarries) qui, même si elles sont mises en lumière dans des explosions de colère des mouvements sociaux, sont aussi des luttes du quotidien, de chaque instant, dans des sociétés où les acquis des femmes continuent à faire l'objet de remises en cause régulières, tant en matière de textes juridiques qu'en matière de pratiques sociales.

### **Références bibliographiques**

---

BÉCHIR AYARI M., 2011 – Des maux de la misère aux mots de la « dignité ». La révolution tunisienne de janvier 2011. *Revue Tiers Monde*, hors-série, Ben Nefissa S., Destremau B. (dir.) : « Protestations sociales et révolutions civiles. Transformation du politique dans la Méditerranée arabe ».

BEN NEFISSA S., 2011 – Mobilisations et révolutions dans les pays de la Méditerranée arabe à l'heure de l'hybridation du politique. Égypte, Liban, Maroc, Tunisie. *Revue Tiers Monde*, hors-série, Ben Nefissa S., Destremau B. (dir.) : « Protestations sociales et révolutions civiles. Transformation du politique dans la Méditerranée arabe ».

BERNARD-MAUGIRON N., 2011 – Nouvelles stratégies de mobilisation et réforme du droit de la famille. La loi sur le *khul'i* en Égypte. *Revue Tiers Monde*, hors-série, Ben Nefissa S., Destremau B. (dir.) : « Protestations sociales et révolutions civiles. Transformation du politique dans la Méditerranée arabe ».

BIRTE S., 2011 – Citoyenneté, genre et diversité. *Cahiers du genre*, hors-série « Genre, politiques sociales et citoyenneté » : 71-90.

DEGAVRE F., 2011 – « La pensée "femmes et développement". Critique des fondements et pistes pour reconstruire un point de vue féministe croisé Nord/Sud ». In Guérin I., Hersent M., Fraisse L. (dir.) : *Femmes, économie et développement. De la résistance à la justice sociale*, IRD Éditions/Èrès.

GILLOT G., 2005 – Faire sans le dire. Les relations amoureuses au Caire. *Géographie et cultures*, 54 : 31-52.

GUÉTAT-BERNARD H., SAUSSEY M. (dir.), 2014 – *Genre et savoirs. Pratiques et innovations rurales au Sud*. Marseille, IRD Éditions.

MAHMOOD S., 2005 – *Politics of Piety: The Islamic Revival and the Feminist Subject*. Princeton and Oxford, Princeton University Press.

MERNISSI F., 2010 – *Islam et démocratie*. Paris, Albin Michel.

PRÉVOST B., 2011 – « Le genre dans les nouvelles stratégies de lutte contre la pauvreté : de Sen à la Banque mondiale ». In Guérin I., Hersent M., Fraisse L. (dir.) : *Femmes, économie et développement. De la résistance à la justice sociale*, IRD Éditions/Érès.

SAYIGH R., 1988 – Palestinian Women: Triple Burden, Single Struggle. *Peuples Méditerranéens*, 44-45 : 247-268.

Gillot Gaëlle, Martinez A.

Des femmes et des (r)évolutions.

In : Gillot Gaëlle (ed.), Martinez A. (ed.). Femmes, printemps arabes et revendications citoyennes.

Marseille : IRD, 2016, p. 249-255. (Objectifs Suds). ISBN 978-2-7099-2187-9